

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Concernant un avenant n°1 de prorogation par
rapport à une convention d'occupation de locaux
du domaine public avec la société NEOP

LE PRÉSIDENT DU LEVONAS DE LIMOGES – COMMUNAUTE URBAINE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2, L.5211-3 et L.5211-4;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L. 2121-1;

VU la délibération n°13 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 27 mai 2024 relative à la désignation et attribution de locaux communautaires au public;

VU la délibération n°71 de conseil communautaire de Limoges Métropole du 30 septembre 2022 relative à la fixation des tarifs de rétribution d'occupation d'Espace Public et de la taxe d'occupation et de rétribution sur les locaux d'habitat (SPL);

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole s'est engagée à accompagner le développement des entreprises liées au Pôle de compétitivité AEREA - Brest du Lot-et-Garonne et de la région Centre de la Haute vallée de la Loire et l'association PEPIC en décembre 2020;

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole a décidé de mettre un local public temporaire de son patrimoine au Pôle de compétitivité AEREA - Brest du Lot-et-Garonne et de la région Centre de la Haute vallée de la Loire et l'association PEPIC, l'association CEA 4700, ainsi que de donner accès temporaire à son local d'activité;


CONSIDÉRANT que cet accès temporaire temporaire « Centre d'innovation et de recherche en Rhéologie » a eu lieu dans le domaine public de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole par délibération en date du 27 mai 2021;

CONSIDÉRANT que la société NEOP a exprimé le souhait de donner dans les locaux un site unique;

DÉCISION

Décision concernant un avenant n°1 de prorogation par rapport à une convention d'occupation de locaux du domaine public avec la société NEOP

1 DOCUMENT - Publié le 5 Février 2025

 26251.pdf
(.pdf, 1,5 Mo)

 TÉLÉCHARGER